



**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES**

pays@commingespynes.fr

www.commingespynes.fr

Tél : 05.61.88.88.66

Monsieur le Président
PETR du Pays Sud Toulousain
Espace Jallier, 34 avenue de Toulouse
31390 CARBONNE

Saint-Gaudens, le 29 juillet 2025

N/Réf. : AF/JF/61/2025

*Affaire suivie par : Johanna FABARON – Chargée de mission SCoT & Urbanisme durable
07.71.92.84.76 - johanna.fabaron@commingespynes.fr*

OBJET : Avis du SCoT du Pays Comminges Pyrénées portant sur le projet de révision du SCoT du Pays Sud Toulousain

Monsieur le Président,

Le comité syndical du PETR du Pays Sud Toulousain a prescrit la révision de son SCoT le 8 octobre 2018 et a arrêté son projet de SCoT révisé par délibération en date du 28 avril 2025.

En application de l'article L.143-20 du code de l'urbanisme, le Pays Comminges Pyrénées a bien reçu le 19 mai 2025 le projet de révision du SCoT du Pays Sud Toulousain. Conformément à l'article R.143-4 du même code, nous disposons de trois mois pour vous donner notre avis.

La commission SCoT du Pays Comminges Pyrénées, réunie le 4 juillet 2025, a émis **un avis favorable avec observations**.

Observations générales

Le projet de révision du SCoT du Pays Sud Toulousain s'inscrit dans les objectifs fixés par la loi Climat et Résilience, le SRADDET Occitanie et les ambitions de sobriété foncière et de transition écologique ; intentions que partage également le SCoT du Pays Comminges Pyrénées.

Le Pays Comminges Pyrénées relève plusieurs points positifs dans cette révision :

- La volonté d'un nouveau mode d'aménagement urbain incluant sobriété foncière ;
- La structuration territoriale équilibrée autour de pôles hiérarchisés ;
- L'ambition forte en matière de trame verte et bleue et les réflexions et incitations autour du développement des trames noire et brune ;
- La valorisation de la qualité paysagère et du cadre de vie ;
- La mise en œuvre d'un urbanisme favorable à la santé ;
- La volonté de coordonner certaines thématiques avec les territoires voisins.



Des interactions communes : vers une cohérence territoriale inter-SCoT

A la lecture des documents composant la révision du SCoT du Pays Sud Toulousain, plusieurs thématiques appellent à une réflexion commune entre le Pays Sud Toulousain et le Pays Comminges Pyrénées. En effet, le Pays Sud Toulousain et le Pays Comminges Pyrénées partagent des flux économiques et résidentiels, des enjeux de continuités écologiques et des projets communs (tel que le canal de Saint-Martory).

➤ *Observations sur le volet mobilités et flux pendulaires*

Le diagnostic indique une forte dépendance aux déplacements pendulaires vers Toulouse, mais aussi des liens importants avec le Comminges. Les flux domicile-travail entre les deux territoires sont significatifs (un peu plus de 1100 actifs par jour dans chaque sens). La liaison multimodale autour de Boussens/Martres-Tolosane constitue un enjeu partagé, notamment pour :

- Le développement du covoiturage et des pôles d'échange ;
- La valorisation de la ligne ferroviaire Toulouse-Tarbes ;
- La planification conjointe des infrastructures le long de l'A64 et notamment en direction de Toulouse.

Des réflexions futures autour de cette liaison stratégique pourront intéresser les services du Pays Comminges Pyrénées, étant donné que cette dernière joue un rôle majeur dans le cadre de nos actifs.

➤ *Observations sur le volet des continuités écologiques*

Le Pays Sud Toulousain renforce sa trame verte et bleue (TVB) avec des objectifs ambitieux de restauration, renaturation voire de désartificialisation. Les corridors transversaux et linéaires (Garonne, canal de Saint-Martory, haies bocagères) traversent les deux SCoT et devront mener à des concertations renforcées.

Il est à noter que le document graphique de la TVB prend en compte les dimensions écologiques des territoires voisins, tel qu'exprimé dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) page 26. Toutefois, nos structures respectives devront se montrer vigilante quant à la connexion écologique à la frontière de Cazac et Sénarens. En effet, à la lecture des cartes, vous avez identifié un réservoir à proximité de Sénarens, en limite du Comminges. Nous n'avons, à ce jour, identifié aucun réservoir de biodiversité dans le périmètre de la commune de Cazac.

➤ *Observations sur le volet de la consommation foncière*

La révision du SCoT du Pays Sud Toulousain intègre directement la loi Climat et Résilience de 2021. De ce fait, le Pays Sud Toulousain a revu son modèle de développement urbain et propose un accueil projeté de 20 000 habitants et de 13 500 logements supplémentaires d'ici 2045.

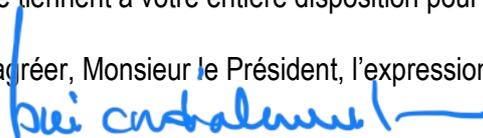
Même si le SCoT ne désigne pas formellement ces secteurs comme zones d'urbanisation prioritaire, les dynamiques d'attractivité observées autour des pôles de Cazères, Martres-Tolosane ou Bousens, situés à proximité immédiate de l'A64 et de la Garonne, soulignent l'intérêt d'un travail partenarial entre les territoires. Cette coordination est essentielle pour anticiper et accompagner les effets potentiels sur les communes voisines du Comminges (Mancioux, Saint-Martory, Le Fréchet...), mais aussi sur les petites communes du PST ainsi que les cinq communes concernées par le futur Parc Naturel Régional (PNR) Comminges Barousse Pyrénées : Plagne, Saint-Michel, Mauran, Montclar-de-Comminges et Marignac-Laspeyres. Le SCoT affiche une volonté de modération mais la proximité géographique impose une complémentarité d'actions à l'échelle de ces territoires.

Conclusion du projet au titre du SCoT du Pays Comminges Pyrénées

Au vu des éléments ci-dessus, le Pays Comminges Pyrénées rend un **avis favorable avec observations** sur le projet de révision du SCoT du Pays Sud Toulousain.

Mes services se tiennent à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



François ARCANGELI

Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Pays Comminges Pyrénées

